

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE **SEANCE DU 17 AVRIL 2003**

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi 17 avril 2003, à 18 heures, salle Pasteur, à Villeneuve l'Archevêque, sous la présidence de M. Michel REBEQUET.

Etaient présents : MM., LEROY Marcel, CHEMOLLE Gilbert, VAUCOULON Gérard, Vice-Présidents,
Mmes ONIS Oksana, PERARD Anne-Marie, LEPELIER Françoise MM. BLOCH Maurice, BLONDIEAU Jean Pierre, JUSZCAZK Miocyslaw, SIMONNET Maurice BOIZET Bernard,, PUTHOIS Alain, DERVOUIT Jackie, RENAULT Michel, BONNAUD Rémy, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. STENUIT Jean, MARTIN Michel, SALAMAY René, MAILLARD Georges.

Assistaient à la séance : M. Jean PINGAL, Conseiller Général, Mme PONTHER (Conseillère municipale de Les Sièges)

Secrétaire de séance : M. LEROY Marcel.

Le compte rendu de la séance précédente n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté par le Conseil.

Budget 2003 - Décision Modificative : **Aménagement de l'immeuble communautaire.**

Le Président expose que le coût prévu des travaux d'aménagement du 1^{er} étage de l'immeuble de la Communauté de communes s'élevait à 60 773,53 €. Compte tenu de ce qui a été réglé sur l'exercice 2002, il reste environ 51 000 € à payer. Or le Budget 2003 ne prévoit pour ce programme que 42 000€ au compte 2313.

Le Conseil décide à l'unanimité, d'affecter à l'opération 7 (aménagement de bâtiment et acquisition de matériel) une somme de 9 000€ au compte 2313, par prélèvement de la même somme au compte 2313 des opérations non affectées.

Budget 2003 - Décision Modificative : **Subvention à l'Association pour le Festival en Othe et en Armance.**

Le Président fait le compte rendu du Conseil d'administration de l'Association pour le Festival en Othe et en Armance auquel il a assisté le 8 avril dernier.

Sur sa proposition, le Conseil, considérant l'intérêt économique et touristique du Festival en Othe, décide à l'unanimité, de voter une subvention de 800 € à cette association.

Pour financer cette subvention, le Conseil décide d'affecter la somme de 800€ au compte 6572 par prélèvement sur le compte 6068.

Pays Sénonais.

Le Président rappelle la réunion d'information sur le Pays Sénonais qui s'est tenue le 4 avril dernier pour les cantons de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque, en présence de M. Motté, Vice-Président du Conseil économique et social de la Région Bourgogne.

Les Commissions destinées à élaborer les projets, ont commencé leur travail. Le Président engage les délégués à participer à ces réunions.

Rencontre avec la Communauté de Communes de l'Aillantais.

Le Conseil communautaire donne son accord pour une rencontre avec les élus de la Communauté de Communes d'Aillant sur Tholon, proposée par le Professeur Motté.

Les délégués titulaires et suppléants seront invités à participer à cette rencontre.

Acquisition de matériel pour les locaux de la Communauté de Communes.

Le Conseil décide d'équiper la salle de réunion de la Communauté de communes. Il retient la proposition des établissements Grosfillex pour la fourniture de dix tables et trente six chaises.

Horaires de M. Cumont, adjoint administratif.

Le Président informe le Conseil que M. Cumont, adjoint administratif, travaille dans les locaux de la Communauté, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

La séance a été levée à 19 heures.

Les membres du Conseil ont été invités à visiter les locaux de la Communauté, nouvellement aménagés.